

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00453 Numéro SIREN : 493 417 372 Nom ou dénomination : FIC INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2022 sous le numéro de dépôt 121735



20221217352021

DATE DEPOT : 12/09/2022

N° DE DEPOT : 121735

N° GESTION : 2007B00453

N° SIREN : 493417372

DENOMINATION : FIC INVEST

ADRESSE : 25 rue de Bretagne 75003 Paris

MILLESIME : 2021

FIC INVEST
Société par actions simplifiée au capital de 1 036 000 euros
Siège social : 25 rue de Bretagne
75003 Paris
493 417 372 RCS PARIS

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

16 SEP. 2022

Sous le N°

121735

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

En date du 30 juin 2022

Résolution votée

Résolution présentée

3^{ème} résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 332 197,98 €
comme suit :

Bénéfice de l'exercice : 332 197,98 €

Report à nouveau : 332 197,98 €

Cette résolution est ...

Résolution votée

« 3^{ème} résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit 332 197,98 €
comme suit

Bénéfice de l'exercice : 332 197,98 €

Report à nouveau : 332 197,98 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité »

FIC INVEST**Société par actions simplifiée au capital de 1 036 000 euros****Siège social : 25 rue de Bretagne****75003 Paris****493 417 372 RCS PARIS****COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL****ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 juin 2022****RAPPORT DU PRESIDENT**

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de vous présenter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de vous demander de les approuver et d'affecter les résultats de cet exercice.

Les documents requis vous ont été adressé ainsi que le présent rapport.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis selon les normes requises.

1) Activité de la société et présentation des comptes

Lors cet exercice, nos produits financiers se sont élevés à 37 K€ représentés par l'encaissement de dividendes et de produits de participations contre 67 K€ lors de l'exercice précédent.

Par ailleurs, nous avons facturé des prestations à nos filiales à hauteur de 1 360 K€ contre 1 298 K€ en 2020. En effet, compte tenu des promotions en cours, les honoraires sur les promotions se sont élevés à 1 133 K€.

Par ailleurs, les charges d'exploitation de l'exercice s'établissent à 888 k€ contre 840 k€ lors de l'exercice précédent :

Charges externes = 315 K€ contre 298 K€ en 2020

Impôts et taxes = 14 K€ contre 8 K€ en 2020

Salaires, appointements et charges sociales = 530 K€ contre 505 K€ en 2020

Charges financières = 60 K€

Dotations aux amortissements = 28 K€ montant identique à celui de l'exercice précédent,

Impôts sur les bénéfices = 116 K€ contre 143 K€ lors de l'exercice précédent.

Le résultat net de l'exercice s'élève, in fine, à 332 197,98 €. Ce résultat s'élevait en 2020 à 378 908.11€.

Il nous faut souligner que sur cet exercice, nous n'avons pas constater de résultat sur les promotions qui sont actuellement en cours.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Bénéfice de l'exercice : 332 197,98 €

Report à nouveau : 332 197.98 €

2) Activités de la société en matière de recherche et de développement : néant**3) Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes : néant****4) Dividendes versés au titre des trois exercices précédents (article 243 bis du CGI) :**

Exercice	Dividende net
----------	---------------

2019	-
2020	-
2021	-

Règlement des fournisseurs : les fournisseurs de la société sont réglés dans le délai de 50 jours.

Mandats des mandataires sociaux :

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 al.3 du code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par notre Président Monsieur Christophe DURAND en 2021 :

- Représentant FIC INVEST présidente de la SAS FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE
- Présidente de la SAS FIC PROMOTION
- Gérant de la Société civile LUNDY
- Représentant FIC INVEST présidente de la VICTORIA Keys S.A.S
- Gérant de la SARL JOUVE IMMOBILIER
- Gérant de la SARL GESTHAB
- Gérant de la SARL LE CAMPUS
- Gérant de la SNC IMMO 2D
- Président de la SCCV CHAMP DE MARS CONSTRUCTION ,

- Représentant permanent de la SAS FINANCIERE IMMOBILIERE DE CHAMPAGNE, elle-même gérante de :
 - la SCI PATRIMINVEST
 - la SCI SAINT LUC
 - la SCCV 6 RUE PONSARDIN
 - la SCCV BEAUREGARD CONSTRUCTION
 - La SCCV CAC CONSTRUCTION
 - La SCCV AU FIL DE L'EAU
 - La SCCV HENRI IV CONSTRUCTION
 - La SCCV SAINT HILAIRE CONSTRUCTION
 - La SCCV GOSSET Construction
 - La SCCV LES ROMAINS Construction
 - La SCI de l'ARQUEBUSE
 - LA SCI LE BELIER
 - LA SCI PL R
 - La SCCV JUSTICE MARS CONSTRUCTION
 - La SCCV PASTEUR LAGRIVE CONSTRUCTION
 - La SCCV LES PROMENADES D'OLENE

Dépenses non fiscalement déductibles :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice 2021 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

Filiales et participations :

Nous vous présentons par ailleurs l'activité de nos filiales résumée sur le tableau prévu à cet effet.

Prise de participations significatives ou de contrôle dans des sociétés ayant leur siège en France (article L233-6 ET L247-1 du code de commerce) :

Au cours de cet exercice, nous avons pris des participations dans les sociétés suivantes :
SCCV PASTEUR LAGRIVE – RCS 893 651 045 REIMS, soit 800 € (80%)
SCCV JUSTICE MARS – RCS 903 151 991 REIMS, soit 500 € (50%)
SCCV LES PROMENADES D'OLENE – RCS 901 783 860, soit 450 € (soit 30%).
Nous avons par ailleurs souscrit à l'augmentation de capital de la SAS BASECAMP VASC à hauteur De 37 622 €, ce qui porte notre participation totale à 137 614 €.

Répartition du capital – action d'auto-contrôle – option d'achat ou de souscription
néant

Intéressement

Etat de la participation des salariés au capital social (article L.255-102 du Code de Commerce) :
néant.

Contrôle des Commissaires aux Comptes

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux Comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

Nous espérons, en conséquence, que vous voudrez bien approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, tels qu'ils vous sont présentés et accorder quitus de sa gestion à votre Président, vous assurant que tous ses efforts tendront à justifier la marque de confiance que vous lui aurez ainsi témoignée.

Nous allons maintenant vous passer la parole et vous apporter les précisions que vous pouvez souhaiter, puis ensuite nous passerons au vote des résolutions qui vous sont proposées.

LE PRESIDENT

FIC INVEST

Société par actions simplifiée au capital de 1 036 000 euros

Siege social : 25 rue de Bretagne

75003 Paris

493 417 372 RCS PARIS

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME
A L'ORIGINAL**



COMPTES SOCIAUX AU 31/12/2021

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : FIC INVEST Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 25 RUE DE BRETAGNE 75003 PARIS-03 Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 9 3 4 1 7 3 7 2 0 0 0 3 1Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2021

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC	
	Frais de développement*	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 774
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	33 375
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	8 110 274
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK	8 168 995
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	426 347
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 206 782
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ..)	CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	303 642
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	24 310
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 961 081
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		50 857
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	10 180 932
				36 149
				10 144 783

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		FIC INVEST		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 036 000)			DA	1 036 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 150 200	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	103 600	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG		
	Report à nouveau			DH	1 382 894	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	332 198	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	4 004 892	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	208 910	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	4 177 760	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	64 767	
	Dettes fiscales et sociales			DY	171 536	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 499 800	
	Autres dettes			EA	17 118	
Compte régularisé	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	6 139 891		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 144 783		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	683 528	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FIC INVEST										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC							
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF							
			services *	FG	1 360 238	FH		FI	1 360 238						
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 360 238	FK		FL	1 360 238						
	Production stockée *							FM							
	Production immobilisée *							FN							
	Subventions d'exploitation							FO							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)							FP	196						
	Autres Produits (I) (11)							FQ	4						
	Total des produits d'exploitation (2) (I)										FR	1 360 437			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *							FS							
	Variation de stock (marchandises) *							FT							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *							FU							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							FV							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *							FW	315 493						
	Impôts, taxes et versements assimilés *							FX	14 151						
	Salaires et traitements *							FY	380 167						
	Charges sociales (10)							FZ	150 443						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *					GA	27 902						
			- dotations aux provisions					GB							
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC							
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
	Autres charges (12)							GE	65						
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF	888 221			
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	472 216				
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *							GH							
	Perte supportée ou bénéfice transféré *							GI							
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	32 993						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK							
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	4 110						
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM							
	Différences positives de change							GN							
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO							
	Total des produits financiers (V)							GP	37 102						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *							GQ							
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	60 578						
	Différences négatives de change							GS							
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT							
	Total des charges financières (VI)							GU	60 578						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-23 475				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	448 741				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise FIC INVESTNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	85
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	85
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-85
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	116 458
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 397 540
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 065 342
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	332 198
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HIO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IX	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	196
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
AMENDE STATIONNEMENT		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		85	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										FIC INVEST										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
								1				2				3					
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I						CZ		D8		D9									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II						KD	2 774	KE		KF									
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI									
	Constructions	Sur sol propre	[		Dont Composants	L9		KJ		KK		KL									
		Sur sol d'autrui	[		Dont Composants	MI		KM		KN		KO									
		Installations gales, agencés, aménagements des constructions	[		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR									
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[		Dont Composants	M3		KS		KT		KU									
		Installations générales, agencements, aménagements divers *							KV		KW		KX								
		Matériel de transport *							KY	45 869	KZ		LA								
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique							LB	959	LC		LD	9 119							
		Emballages récupérables et divers *							LE		LF		LG								
		Immobilisations corporelles en cours							LH		LI		LJ								
		Avances et acomptes							LK		LL		LM								
	TOTAL III							LN	46 828	LO		LP	9 119								
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G		8M		8T								
		Autres participations							8U	8 070 901	8V		8W	39 372							
Autres titres immobilisés								IP		IR		IS									
Prêts et autres immobilisations financières								IT		IU		IV									
TOTAL IV								LQ	8 070 901	LR		LS	39 372								
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							OG	8 120 504	OII		OJ	48 491									

CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
						1		2							
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		CO		DQ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		LV		LW	2 774	IX			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF			
		Inst gales, agencés et am des constructions				IS		MG		MH		MI			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML			
		Inst gales, agencés, aménagements divers				IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport				IV		MP		MQ	45 869	MR			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	10 078	MU			
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX			
		Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB		
	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF		
		TOTAL III					IY		NG		NH	55 947	NI		
		Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		OW		
		Autres participations					tO		OX		OY	8 110 274	OZ		
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F		2G			
	TOTAL IV					I3		NJ		NK	8 110 274	2H			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK		OL	8 168 995	OM			

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : FIC INVEST					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixes au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Resultat	Informations	
	Produites	Non produites NS NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O	
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O	
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O	
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS		NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN		
CRÉDIT BAIL		
LOCATIONS		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS		
Variations de la réserve spéciale de réévaluation		
Variations de la provision spéciale de réévaluation		
ÉTAT DES STOCKS		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O	
EFFETS DE COMMERCE		
ENTREPRISES LIÉES		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O	
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O	
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O	
LES ENGAGEMENTS	O	
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETES REELLES		NA
LES EFFECTIFS	O	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
TRANSFERTS DE CHARGES		
ANNEXES COVID-19		
DETTES LIEES À LA COVID-19		
COMMENTAIRES		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 11/05/2022.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ETAT DES IMMOBILISATIONS

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 774	
	Terrains			
	Constructions			
CORPORELLES	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles		45 869	
	Matériel de bureau & mobilier informatique		959	9 119
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	46 828	9 119
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		8 070 901	39 372
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres Immobilisations financières			
		TOTAL	8 070 901	39 372
		TOTAL GENERAL	8 120 504	48 491

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. Incorporelles	TOTAL		2 774	
	Terrains				
	Constructions				
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. ame. divers				
	Autres immos corporelles			45 869	
	Mat. bureau, inform., mobilier			10 078	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		55 947	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			8 110 274	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		8 110 274	
		TOTAL GENERAL		8 168 995	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements debut d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de developpement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 140	634		2 774
TOTAL	2 140	634		2 774
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst générales agen aménag				
Inst techniques matériel et outil industriels				
Inst générales agencem amén				
Autres Immo corporelles	22 986	9 174		32 160
Mat bureau et Informatiq , mob	74	1 142		1 216
Emballages récupérables divers				
TOTAL	23 060	10 316		33 375
TOTAL GENERAL	25 200	10 950		36 149

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Differentiel de duree	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Differentiel de duree	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs Incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst agenc. et amén							
Inst techn mat. et outillage							
Inst gales, ag am div							
Matériel transport							
Mat bureau mobilier Inf							
Emballages rec divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au debut de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		67 809		16 952	50 857
Primes de remboursement des obligations					

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés

De la

FIC INVEST

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 036 000 €

Siège social : 25 rue de Bretagne

75003 PARIS

Siret 493 417 372 00015 APE 652 E

EXERCICE AU 31/12/2021

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr
N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

A l'assemblée générale ordinaire de la société FIC INVEST

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 30/06/2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas à signaler d'appréciations particulières qui, selon notre jugement professionnel, auraient été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les appréciations éventuellement portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de votre assemblée.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés à votre assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous vous informons des prises de participation suivante :

Souscription de 500 parts sociales sur les 1000 composant le capital social (soit 50% dudit capital) de la Société Civile de Construction Vente « JUSTICE MARS CONSTRUCTION » au capital de 1000 €, dont le siège social est sis à Reims (51100), 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 903 151 991

Souscription de 800 parts sociales sur les 1000 composant le capital social (soit 80% dudit capital) de la Société Civile de Construction Vente « PASTEUR LAGRIVE CONSTRUCTION » au capital de 1000 €, dont le siège social est sis à Reims (51100), 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 893 961 045.

Société par Actions Simplifiée au capital de 450 100 euros - Siège Social 35, Place de la République - 55700 STENAY
Tél. 03 29 80 68 65 - Fax : 03 29 80 39 54

Mail : michel.blouet@wanadoo.fr ou elise-blouet@orange.fr
N° SIRET 838 852 895 00013 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 09 838 852 895

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

Souscription de 450 parts sociales sur les 1500 composant le capital social (soit 30% dudit capital) de la Société Civile de Construction Vente « LES PROMENADES D'OLENE » au capital de 1000 €, dont le siège social est sis à Reims (51100), 1 Impasse du Lundy, immatriculée au Registre du Commerce de Reims sous le n° 901 783 860.

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de la structure relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Stenay, le 15 Juin 2022
Commissaire aux Comptes

M. BLOUET

Cabinet BLOUET

Michel BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Elise BLOUET

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMEE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne. ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/21	Valeurs nettes au 31/12/20	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires		634	-634	-100
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech , materiel et outillag. Indus				
Autres immobilisations corporelles	22 572	23 769	-1 197	-5
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	8 110 274	8 070 901	39 372	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8 132 845	8 095 304	37 541	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	426 347	615 609	-189 262	-31
Autres (3)	1 206 782	917 862	288 920	31
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	303 642	578 224	-274 583	-47
Charges constatées d'avance (3)	24 310	20 994	3 316	16
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 961 081	2 132 690	-171 609	-8
Charges à répartir sur plusieurs exercices	50 857	67 809	-16 952	-25
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 144 783	10 295 803	-151 020	-1

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
35, place de la république
55700 STENAY
TEL. 03 29 80 68 65
michel.blouet@wanadoo.fr

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont verse 1 036 000)	1 036 000	1 036 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 150 200	1 150 200		
Ecarts de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Reserves				
Réserve légale	103 600	4 144	99 456	
Reserves statutaires ou contractuelles				
Reserves réglementées				
Autres reserves				
Report à nouveau	1 382 894	1 621 442	-238 548	-15
Résultat de l'exercice (benefice ou perte)	332 198	378 908	-46 710	-12
SITUATION NETTE	4 004 892	4 190 694	-185 802	-4
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 004 892	4 190 694	-185 802	-4
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des etabliss. de credit (2)	208 910	1 376 301	-1 167 391	-85
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 177 760	2 795 771	1 381 989	49
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 767	84 028	-19 261	-23
Dettes fiscales et sociales	171 536	206 604	-35 068	-17
Dettes immobilisations et comptes rattachés	1 499 800	1 499 800		
Autres dettes	17 118	142 605	-125 487	-88
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	6 139 891	6 105 110	34 782	1
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 144 783	10 295 803	-151 020	-1
(1) Dont à plus d'un an	5 456 364			
(1) Dont à moins d'un an	683 528			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques		1 100 000		
(3) Dont emprunts participatifs				

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
35, place de la république
55700 STENAY
TEL: 03 29 80 68 65
michel.blouet@wanadoo.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 360 238	100	1 298 596	100	61 642	5
Montant net du chiffre d'affaires	1 360 238	100	1 298 596	100	61 642	5
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	196		28 912	2	-28 717	-99
Autres produits	4		7		-3	-39
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 360 437	100	1 327 515	102	32 923	2
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	315 493	23	298 687	23	16 806	6
Impôts, taxes et versements assimilés	14 151	1	8 377	1	5 774	69
Salaires et traitements	380 167	28	365 327	28	14 840	4
Charges sociales	150 443	11	139 450	11	10 993	8
Dot. aux amortissements et depreciations						
Sur immobilisations dot. aux amorts	27 902	2	28 340	2	-438	-2
Sur immobilisations dot. aux déprec.						
Sur actif circulant : dot. aux déprec.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	65		12		53	428
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	888 221	65	840 193	65	48 028	6
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	472 216	35	487 321	38	-15 105	-3
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
35, place de la république
55700 STENAY
TEL 03 29 80 68 65
michel.blouet@wanadoo.fr

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

0820 - FIC INVEST

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	32 993	2	62 355	5	-29 363	-47
Autres valeurs mob créances d'actif immo (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 110		4 565		-455	-10
Reprises sur prov , dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	37 102	3	66 920	5	-29 818	-45
Charges financières						
Dot. amortissements, deprec., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	60 578	4	44 139	3	16 438	37
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	60 578	4	44 139	3	16 438	37
RÉSULTAT FINANCIER	-23 475	-2	22 781	2	-46 256	-203
RÉSULTAT COURANT avant impôts	448 741	33	510 102	39	-61 361	-12
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			12 101	1	-12 101	-100
Sur opérations en capital			300		-300	-100
Reprises sur provisions, depreciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			12 401	1	-12 401	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	85				85	
Sur opérations en capital			300		-300	-100
Dot. amortissements, depreciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	85		300		-215	-72
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-85		12 101	1	-12 186	-101
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	116 458	9	143 295	11	-26 837	-19
TOTAL DES PRODUITS	1 397 540	103	1 406 836	108	-9 296	-1
TOTAL DES CHARGES	1 065 342	78	1 027 928	79	37 414	4
Bénéfice ou Perte	332 198	24	378 908	29	-46 710	-12

Michel BLOUET
COMMISSAIRE AUX COMPTES
35, place de la république
55700 STENAY
TEL 03 29 80 68 65
michel.blouet@wanadoo.fr

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées